

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 AVRIL 2024

DELIBERATION N°2024.00172

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ POUR 2024 - SOUTIEN AUX AMIS DU TREUIL ET SES MEMBRES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 05 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 69
Nombre de présents : 42
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de voix : 55

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,

RECU EN PREFECTURE

Le 23 avril 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240411-D202400172IG

Date de mise en ligne : 23 avril 2024

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Gilles BOUDARD, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD,
M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Nadia SEMACHE,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 AVRIL 2024

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITE POUR 2024 - SOUTIEN AUX AMIS DU TREUIL ET SES MEMBRES

L'Association « les Amis du Treuil » a été créée le 1^{er} mai 2018. Elle regroupe 31 structures collectives de développement agricole et plus de 100 membres individuels. Son objectif est de contribuer à la transition agricole, environnementale et sociale.

Elle est implantée à Chambœuf, dans l'ancienne ferme du Treuil qu'elle a entrepris de rénover pour en faire :

- un tiers-lieu rural : espace physique permettant de favoriser l'émergence de projets, les coopérations et l'accueil de différents publics (jeunes, porteurs de projets, agriculteurs en activité, grand public, associations, collectivités ...)
- un centre de ressource regroupant expériences, documents, études, experts en lien avec les activités de l'Association.

En 2022, une convention cadre de partenariat, déclinée annuellement dans un programme d'actions structurantes et innovantes, a été signée entre la Métropole et les Amis du Treuil sur les thématiques prioritaires suivantes :

- installation en agriculture et espace test agricole ;
- accompagnement à la transition ou réorientation des exploitations fragiles ;
- accès à une alimentation locale de qualité ;
- adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques ;
- agricultures urbaines.

Ainsi dans ce cadre, plusieurs actions ont été soutenues par la Métropole en 2022 et 2023 :

- installation et test d'activité : ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) de la Loire ;
- accompagnement d'exploitations fragilisées : Solidarité Paysans 42 ;
- sensibilisation des publics : Graines, Amis du Treuil, Verts de Terre ;
- agroenvironnement : Croqueurs de Pommes du Jarez ;
- travaux d'aménagement du Tiers-lieu : Coop-immo du Treuil, Amis du Treuil.

Pour 2024, plusieurs actions sont proposées par les Amis du Treuil. Ces actions seront réalisées par les Amis du Treuil ou certains de leurs membres (Verts de Terre, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes) et s'intègrent dans le programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole, notamment dans les axes suivants :

- **axe 1 : actions pour maintenir une agriculture de proximité et accompagner sa transition**

1.1 Recherche-action pour (re)penser les formes d'emplois agricoles, réalisée par l'association les Amis du Treuil.

1.2 Animation du centre de ressource du Treuil et accompagnement à la mise en réseau, réalisée par l'Association les Amis du Treuil.

1.3 Réalisation de trois podcasts de portraits de paysans pour valoriser les métiers agricoles - Action portée par AMAP AURA.

- **axe 2 : actions pour favoriser la filière alimentaire et fédérer les acteurs**

2.1 Enquête des AMAP de la Métropole pour construire un observatoire de la consommation en AMAP

- **axe 4 : actions pour sensibiliser tous les acteurs et citoyens à une alimentation saine locale et durable**

4.1 Développer les animations grand public sur le territoire métropolitain, dans le cadre du Printemps de l'agriculture paysanne, action portée par l'association Verts de Terre, les Amis du Treuil, AMAP AURA et AMAP Loire

4.2 Acquérir du matériel pour développer le salon de l'agriculture paysanne et les événements du printemps de l'agriculture paysanne, action portée par l'association Verts de Terre

Pour faciliter la coordination de l'ensemble de ces actions et un meilleur suivi, il est proposé de financer l'Association les Amis du Treuil à hauteur de 15 385 € maximum en autorisant l'association à reverser une part de la subvention aux membres qui portent chacune des actions citées précédemment, dans la limite de :

	Amis du Treuil	Verts de Terre	AMAP AURA	AMAP Loire
Coût prévisionnel des actions	14 850 €	3 700 €	9 800 €	500 €
Subvention globale de Saint-Etienne Métropole	15 385 €			
<i>Montant du reversement maximal autorisé</i>	7 425 €	2 810 €	4 900 €	250 €

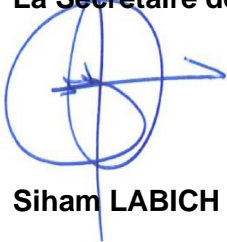
Le programme d'actions débute au 1^{er} janvier 2024 et se terminera le 31 décembre 2024. Les dépenses éligibles seront donc comprises entre ces mêmes dates.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole à l'Association les Amis du Treuil, dans la limite de 15 385 € maximum, avec autorisation de reversement à ses membres dans la limite du budget prévisionnel mentionné dans la délibération ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention jointe à la présente délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, destination PSADE du budget Agriculture de l'exercice 2024.**

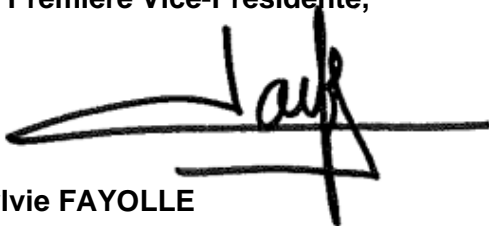
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE